



**Chambre de Métiers
et de l'Artisanat**

Nord Seine et Marne

**Chambre de Métiers et de l'Artisanat Nord Seine et Marne
Service Formation**

N° de déclaration d'existence : 1177P002877

La réglementation environnementale

Réf : **EEJ 111**

Durée : 4 heures – 0,5 jour
Date : nous consulter

Tarifs, nous consulter

DRIRE* : Direction Régionale de
l'Industrie, de la Recherche et de
l'Environnement

DIREN* : Direction Régionale de
l'Environnement

ADEME* : Agence de
l'Environnement et de la Maîtrise
de l'Energie

AESN* : Agence de l'Eau Seine-
Normandie

MàJ : févr.-07

Objectifs :

- Evaluer et assurer la mise en conformité de l'établissement avec les textes en vigueur
- Situer les domaines environnementaux concernant l'entreprise artisanale
- Identifier les acteurs de l'environnement

Public : Chefs d'entreprises, conjoints ou salariés d'entreprises artisanales souhaitant connaître les obligations en matière de gestion des déchets.

Méthodes et moyens pédagogiques :

- Apports théoriques
- Apports pratiques dans l'entreprise artisanale par un conseiller « environnement »

Programme :

▪ **Le cadre législatif et réglementaire en matière d'environnement**

- ⇒ Les textes thématiques en droit français :
 - L'eau : les obligations en matière de rejets des eaux usées
 - L'air : les obligations en matière de concentrations
 - Les déchets : présentation des différents déchets et des obligations du chef d'entreprise en matière de gestion de ses déchets
 - Le bruit : les obligations en termes de décibels
 - Les sols : comment protéger les sols de la pollution
- ⇒ Les textes sectoriels (par activité)
- ⇒ Les textes transverses (ICPE : Installations Classées pour la Protection de l'Environnement)

▪ **Déterminer et gérer les problématiques de l'entreprise artisanale**

- ⇒ Pré-diagnostic CMA Nord Seine & Marne par un conseiller environnement
- ⇒ Responsabilité de l'entreprise et de ses dirigeants responsabilité civile, civile et pénale
- ⇒ Les assurances

▪ **Identifier les acteurs externes et les aides associées**

- ⇒ Ceux avec lesquels il faut compter (DRIRE* - DIREN* - Commune etc.) : contrôles et informations
- ⇒ Ceux sur lesquels il faut s'appuyer (ADEME* - AESN*) : subventions et financement d'études.

Lieu de déroulement de la formation :

MEAUX

Service FORMATION CONTINUE de la CMA Nord Seine et Marne
2^{ème} Etage du CFA – 51 Av. Sablons Bouillants - ZI Sud 77100

e-mail : formation@cm-meaux.fr

Télécopie : 01.60.09.90.93

Vos contacts : Caroll CHWASTYK
Christèle WAYMEL
Sabine MATHIEU

Tél : 01.60.09.90.90
Tél : 01.60.09.90.91
Tél : 01.60.09.90.92